

SÉMINAIRE NUMÉRIQUE
EN DIRECT VIA **zoom**

22 OCTOBRE 2020
17H30 - 19H30



Faisons dialoguer nos convictions



NOS SOCIÉTÉS ONT-ELLES ENCORE DE LA MÉMOIRE ?

PRÉSENTATION : Yann BOISSIÈRE **ANIMATION :** Jean-Philippe BOUILLOUD

INTERVENANTS : Pauline BEBE . Pascal BLANCHARD . Mathilde TAHAR . Philippe-Loïc JACOB
Sandrine RAFFIN . Malek BOUKERCHI . Bernard CAZENEUVE



PROGRAMME

JEUDI 22 OCTOBRE

« **De vive voix** », c'est la nouvelle série de rendez-vous proposée par les Voix de la Paix ! Tous les deux mois environ, retrouvez d'éminents intervenants lors de mini-séminaires numériques autour de thèmes à la fois sociétaux et spirituels, qui font notre actualité, notre histoire et notre humanité. Notre « raison d'être » l'affirme : dans une culture de défiance et d'agressivité permanente où les individus et les communautés s'atomisent et se replient sur eux-mêmes, les Voix de la Paix cherchent à croiser les convictions aussi bien religieuses que non religieuses dans le cadre républicain pour faire entendre les voix de la paix, à mettre en scène leur dialogue pour ré-enchanter la vision de notre force collective, et retrouver ce qui manque à chacun et à nos sociétés aujourd'hui : la mémoire, le lien et le sens.

En cohérence avec cette raison d'être, « **De vive voix** », pour cette première année, donnera la parole à une trentaine de personnalités au cours des séminaires suivants :

- **Le 24 juin 2020** : « Le bien commun : une évidence pour demain ? »
- **Le 22 octobre** : « Nos sociétés ont-elles encore de la mémoire ? »
- **Janvier 2021** : « Entre "je" et "nous", comment restaurer le lien social ? »
- **Mars-avril 2021** : « La crise du sens : nos sociétés peuvent-elles retrouver le goût du collectif ? »

À chaque rendez-vous, un format de 2h où se succèdent une table-ronde de 3 personnes (45 min), un dialogue (25 min) et un exposé (15min).

Inscrivez-vous - c'est gratuit mais sachez que votre contribution nous sera précieuse ! - et recevez par email peu avant l'événement le lien de connexion vers le lieu de tous les débats* !

Save the date et à très vite !

www.lesvoixdelapaix.fr

*Plateforme Zoom

“Nos sociétés ont-elles encore de la mémoire ?”

Propos

Notre modernité politique ne s'est pas construite sur la mémoire. Au contraire, elle a souhaité se vivre comme une période en rupture avec toutes les périodes antérieures. Cette injonction de rupture au fondement de nos sociétés auto-organisatrices, où la valeur d'inspiration du passé se voit désormais supplanté par la seule volonté, supposée libre, de ses contractants, nous la retrouvons au niveau de l'individu : autonome, désormais, libéré de tout héritage ou de toute loi auxquels il n'aurait pas préalablement consenti, c'est-à-dire, créé lui-même pour se les octroyer en toute souveraineté... La mémoire n'est alors pas la denrée première de ce dispositif et de nos sociétés de contrat, celles dans lesquelles nous vivons aujourd'hui.

Les évolutions du 20ème siècle en ont accentué le caractère secondaire. A l'objectif de satisfaction des besoins pour le plus grand nombre, a succédé une économie du désir – du désir permanent. Le marché en est l'institution majeure. Son attrait et son efficacité sont tels qu'à la seule mise en relation d'acheteurs et de vendeurs centrés autour d'un produit concret, le modèle a perfusé le domaine des biens symboliques, et prévaut aujourd'hui aussi bien dans la vie culturelle que pour les relations sociales. Sa dynamique horizontale semble ronger toujours plus l'autorité des instances verticales que sont par définition les institutions, politiques ou autres. Cette religion du « flux » trouve son slogan avec l'injonction, désormais permanente, de « s'adapter ». Dans ce compte à rebours sans cesse réactualisé, la mémoire est une valise encombrante, elle semble à contre-temps, et à contre-courant de la course pour inventer demain, à chaque instant...

Cependant, nos sociétés actuelles, de plus en plus complexes, sont également contradictoires ! C'est bien la modernité la plus récente, en effet, qui a produit une notion comme le « devoir de mémoire ». Celle-ci nous dit a minima deux choses. La mémoire, d'une part, n'est plus pensée comme un phénomène humain naturel, un accès intuitif au passé, voire comme le fil directeur de nos futures actions politiques. En devenant l'injonction collective d'une société, elle s'entend désormais comme la charge inévitable d'une mauvaise conscience due aux chaos du 20ème siècle, nous mettant en présence avec « les heures sombres de notre passé ».

Cet « assombrissement » de la mémoire, et le fait qu'elle revête un caractère normatif, voire juridique, expriment l'indéniable tribu, l'ombre portée de la Shoah sur la psyché contemporaine.

A rebours de l'amnésie constitutive de notre modernité doit également être comptée une certaine inflation de ces lois mémorielles. Là où « la » mémoire, collective et unitaire, venait abreuver le roman national au lait identitaire d'une nation indivisible, ce sont « les » mémoires qui aujourd'hui fleurissent, toujours plus spécifiques, et volontiers revendicatives. Au « devoir de mémoire » s'ajoute donc une nouvelle figure de notre vie culturelle : la concurrence mémorielle.

A en juger par l'actualité la plus récente, enfin, il semble que la mémoire ait conservé son caractère explosif. Avec les mouvements invitant à rebaptiser les rues, à déboulonner les statues de tous les acteurs liés, de près ou de loin, à la rédaction du Code noir et à une certaine mémoire de l'histoire coloniale, il est clair que la mémoire, ici, est adressée avec une tonalité nouvelle. Le passé, ayant définitivement perdu sa valeur « obligeante », a tout le moins sa valeur contextuelle qui inclinait à le comprendre à partir de lui-même, se donne désormais ouvertement comme un réservoir de militance dont la valeur ne tient qu'à une chose : passer au crible des valeurs présentes.

Entre l'amnésie constitutive de notre modernité, l'inflation commémorative et la « mémoire hyper-réactive » de l'individu-citoyen d'aujourd'hui, la mémoire ne s'appréhende plus comme un phénomène dont la poussée, simple et limpide, orienterait notre bel avenir, que ce soit sur un plan individuel ou collectif.

17h30 - 18h20 Table-ronde (50min)

“Nos sociétés ont-elles encore de la mémoire ?”

Pauline Bebe

Rabbin de la CJL (Communauté Juive Libérale)

Pascal Blanchard

Historien spécialiste du fait colonial, directeur de recherches au CNRS

Mathilde Tahar

Professeure agrégée de philosophie

Analyse du sujet

La mémoire comme accès privilégié au passé, pensée comme une ressource pour s'instruire, s'élever en dignité, ou de manière plus pratique, pour éclairer notre avenir, a longtemps été dans nos sociétés un objet mental de premier choix, une figure imposée de la vie intellectuelle, la structure-même de notre présence au monde, « présence » comme position et dynamique existentielle située entre le passé et le futur.

Aujourd'hui, à l'heure du présentisme, où l'obsession permanente du futur et de la rupture efface le passé du domaine de la pertinence et donne au présent la couleur paradoxale d'un futur jamais suffisant, « invivable » en tant que tel ; à l'heure des concurrences mémorielles, ou encore de la dématérialisation de la mémoire individuelle et de son externalisation dans des dispositifs technologiques de plus en plus sophistiqués et puissants, qu'en est-il de cette mémoire autrefois si précieuse ? Est-elle toujours utile ? Est-elle seulement intéressante ? La question devra être posée aussi bien à un niveau individuel que collectif – où l'échelle de problèmes induit des questions différentes.

Déclinant le thème général de la mémoire dans nos sociétés, cette table-ronde explorera les contours d'une notion qui, autrefois naturelle, légitime et centrale, est paradoxalement aujourd'hui secondaire et explosive, soumise aux plus vives controverses. Quel serait le juste curseur d'une mémoire constructive de sens pour nos vies personnelles, spirituelles, et pour société où prévaut le « bien commun » ? Regards croisés de trois expertises, trois langages, trois voix : celles de l'histoire, de la philosophie et de la spiritualité.

18h20 - 18h50 Dialogue (30min)

“Les entreprises ont-elles une mémoire ?”

Philippe-Loïc Jacob
Président chez CITEO

Sandrine Raffin
Présidente et fondatrice de l'agence LinkUp Factory

Analyse du sujet

Avec la Loi Pacte, les entreprises sont amenées à repenser, au-delà de leurs objectifs économiques propres, leur contribution au sein de la société, et à se doter de missions nouvelles. Dans cette nouvelle perspective, les valeurs deviennent une ressource majeure, et la question de leur inscription, de leur transmission et de leur développement cohérent dans le temps, un axe stratégique. D'une manière plus générale, comment l'entreprise entretient-elle la « mémoire » de son ADN ? Comment l'article-t-elle avec le temps court de la réactivité au quotidien, avec ses urgences ? Comment l'entreprise partage-t-elle ses valeurs, transversalement à une époque donnée, et comment les transmet-elle d'une génération à l'autre ?

La question est d'autant plus légitime que cette « mémoire d'identité » semble aller à l'encontre de l'autre grande « injonction » à laquelle sont soumises les entreprises, celle d'innover constamment, voire du « devoir de disruption »... Enfin, une hyper-adaptation à ses cibles et à ses clients, autre clé du succès, ne risque-t-elle pas de faire « dévisser » l'entreprise de son épine dorsale en termes de valeurs ? Où sont les limites, et comment concilie-t-on toutes ces injonctions contradictoires ?

Plus que jamais, l'époque pousse à intégrer cette question de la mémoire dans la culture des entreprises. Les évolutions, parfois les ruptures seront d'autant plus nécessaires qu'elles sont au cœur des attentes des jeunes générations – quand ils n'en accélèrent pas eux-mêmes les transitions.

18h50 - 19h05 Carte blanche (15min)

“Si la mémoire m'était contée...”

Malek Boukerchi
Anthropologue, philo-conteur

19h05 - 19h20 Solo (15min)

« La mémoire politique : ce qui doit rester, ce qui doit changer »

Bernard Cazeneuve
Ancien Premier ministre

19h20 - 19h30 Conclusion (10min)
Yann Boissière

deVive Voix
JEUDI 22 OCTOBRE
17H30 - 19H30



Faisons dialoguer nos convictions

Inscriptions sur lesvoixdelapaix.fr